



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Animateur-trices vacataires : les revendications du SUPAP-FSU

Tous.tes en grève du 13 au 17 novembre !

À l'appel de l'intersyndicale SUPAP-FSU/CFDT. Lire [ICI](#)

Depuis 10 ans le SUPAP-FSU a obtenu de très importantes avancées pour les personnels d'animation vacataires :

Plus de **1 500 titularisations d'AAAS** depuis 2014, des **centaines de contractualisations** à 73,78% et 66% notamment, le versement de **l'APS annuelle de 285 euros** en janvier et **l'accès aux prestations de l'AGOSPAP** à près de **1 500 vacataires de l'animation chaque année depuis 2015**, **l'augmentation des vacances** interclasse et temps du soir maternelle en 2016, 2019 et 2021 avec des **rattrapages rétroactifs pour des milliers de collègues**, l'augmentation des taux de vacation centre de loisirs et TAP en aout 2022, etc...

Malgré tout, le chantier reste immense tant la précarité a été érigée comme système de gestion par la Ville à la DASCO depuis des dizaines d'années avec **l'emploi illégal de milliers de vacataires sur postes permanents**.

Le premier plan de déprécarisation obtenu récemment constitue une avancée insuffisante. **La lutte contre la précarité doit encore s'intensifier pour de meilleures conditions d'emploi et de rémunérations de milliers d'entre nous et pour redonner une attractivité dont notre métier a bien besoin.**

En plus de la « *sécurisation de l'emploi* », de nombreux sujets portés par notre syndicat doivent permettre l'amélioration de nos rémunérations, de l'accès à l'indemnisation du chômage, de nos conditions de travail et d'ouverture de possibilités d'exercice de droits syndicaux.

Le SUPAP-FSU revendique :

Déprécarisation

- L'organisation annuelle de **concours AAAS** à l'échelle C2 et de **recrutements sans concours** à l'échelle C1 pour permettre la titularisation de centaines de vacataires chaque année
- La contractualisation en **CDD** de tous les animateur-trices vacataires sur postes permanents qui le souhaitent et en **CDI** des collègues ayant 6 ans d'ancienneté

Amélioration de nos rémunérations

- La revalorisation conséquente des taux de vacation animation

- L'accès à l'**APS annuelle** et aux prestations **AGOSPAP** (œuvres sociales) pour tous les vacataires effectuant au moins un mi-temps d'AAAS, soit **753h/an**, tel que prévu par les délibérations...et pas 910 h comme actuellement !
- La participation et le **paiement de l'heure de réunion hebdomadaire** aux vacataires réguliers
- L'octroi de la **prime de précarité** aux vacataires sur postes permanents (10% de la rémunération globale)
- La révision des modalités de **maintien du salaire en cas de maladie** pour les vacataires ayant souscrit un contrat de prévoyance **Collecteam** (actuellement en complément des indemnités journalières de sécurité sociale à partir du...91^e jour d'arrêt)

Sécurisation de l'emploi, chômage, mail et carte professionnelle, droit syndical...

- La transmission d'une **décision de travail** à tous.tes les animateur-trices vacataires
- L'**information** de tous.tes les animateur-trices vacataires sur les **modalités d'indemnisation du chômage** dès l'embauche
- La **transmission immédiate** de l'**AED** (attestation employeur dématérialisée) dès le jour de fin de vacation, document indispensable pour bénéficier de l'indemnisation par Pôle emploi
- La délivrance d'une **carte professionnelle** aux animateur-trices vacataires sur postes permanents
- L'attribution d'une **adresse mail professionnelle** aux animateur-trices vacataires sur postes permanents
- L'octroi de **droits syndicaux** (congé de formation syndicale, heure mensuelle d'information, crédit de temps syndicaux) pour les animateur-trices vacataires sur postes permanents

Retrouvons-nous toutes et tous pour faire le point sur la mobilisation :

AG SUPAP-FSU/CFDT

Jeudi 16 novembre de 14h à 17h à la bourse du travail

Salle Croizat, 3 rue du château d'eau 75010 Paris, métro République

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !

SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com



Blog SUPAP-FSU



Base de données DASCO



Guide SUPAP-FSU DASCO



Facebook SUPAP-FSU Animation



Twitter SUPAP-FSU Animation



Instagram SUPAP-FSU Animation



APS et AGOSPAP vacataires



Rattrapage SMIC vacataires